# REGLEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles, nous nous voyons dans l'obligation d'instaurer un règlement de l'accueil de loisirs Tom Pouce.

#### **MODALITES D'INSCRIPTION**

L'ALSH Tom Pouce accueille les enfants de 3 à 11 ans, scolarisés et résidants à Rieux ou scolarisés à Rieux et ne résidants pas à Rieux.

Pour des raisons d'organisation du service nous vous demandons d'inscrire vos enfants par mail ou par bulletin AVANT 18H30 LE MERCREDI 8 OCTOBRE (les inscriptions hors délais seront possibles en

Pour que votre enfant puisse être accueilli, il est <u>IMPERATIF de compléter</u> <u>le dossier unique et de fournir les</u> pièces demandées.

fonction des capacités d'accueil de la structure).

Le règlement complet de la structure est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune de Rieux.

#### **ATTENTION:**

Toute journée réservée à l'accueil de loisirs sera facturée (sauf pour raison médicale sur présentation d'un certificat médical au nom de l'enfant ou annulation signalée au responsable de l'accueil au plus tard 3 jours ouvrables avant le jour concerné).

En signant ce bulletin d'inscription, j'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'accueil de loisirs :

Le: <u>Signature:</u>

# LES SORTIES et MOMENTS FORTS

#### Les Mini-Lutins et Lutins

(nés en 2020-2021-2022

#### - Poney -

#### Mardi 21 et Mardi 28 Octobre

(départ 9h30 - retour 12h00)

En fonction des effectifs un roulement sera mis en place. Chaque enfant y participera au moins 1 fois

#### <u>- Piscine</u> -Jeudi 30 Octobre

(9h45 -12h00)

(maillot, bonnet de bain, serviette)

#### - Bibliothèque -

Jeudi 23 Octobre

(départ 9h30 - retour 12h00)

#### Les Elfes (nés 2018-2019)

#### - Poney -

Jeudi 30 Octobre

(départ 9H30 - retour12H)

#### - Piscine -

Mardi 28 Octobre

(9h45-12h)

(maillot, bonnet de bain, serviette)

#### - Jeu de piste et Bibliothèque -

Mardi 21 Octobre

(départ 9H30 - retour17H) Prévoir un pique-nique dans un sac a dos isotherme, une gourde, un gouter et une tenue adaptée.

#### - YOGA CONTE -

Vendredi 24 Octobre

(10h)

Avec la compagnie CREA

#### Les Enchanteurs (nés en 2014-2015-2016-2017)

#### - Piscine -

Jeudi 23 et Mercredi 29 Octobre

(9h45-12h00)

(maillot, bonnet de bain, serviette)

#### - Bibliothèque -

**Jeudi 23 Octobre** (départ 13h30 - retour 17h00)

#### - YOGA CONTE -

Vendredi 24 Octobre

(10h) Avec la compagnie CREA

#### - VEILLEE HALOWEEN -

Jeudi 30 Octobre

(18h30—21h30)

Préparation du repas, escape game d'halloween et loup garou. Places limitées

#### **POUR TOUS**

#### - Spectacle théâtre d'ombres -

Vendredi 24 Octobre

(15h - 16h) Conte en théâtre d'ombres « Babaloween » avec la compagnie CREA.

#### - Halloween -

Vendredi 31 Octobre

(9h00 à 17h00)

Chasse aux bonbons dans le village (M) et boum d'Halloween (AM)

# LES VACANCES A TOM POUCE





OCTOBRE 2025

Le planning détaillé des activités est disponible en téléchargement sur le site internet de la commune de Rieux: www.mairie-rieux-volvestre.fr. Ils pourront être modifiés en fonction des conditions sanitaires, des conditions météorologiques et des effectifs accueillis.

### L'ALSH TOM POUCE

#### HORAIRES

#### **OUVERTURE: 7H30** Accueil de 7H30 à 9H30

(Hors horaires spécifiques sorties)

#### **FERMETURE: 18H30**

Départ de 17H00 à 18H30

(Hors horaires spécifiques sorties)

#### CONTACT

Accueil de Loisirs Tom Pouce Le Plan d'eau 31310 RIEUX VOLVESTRE

Port.: 06.13.14.24.19

ALSH: 05.61.87.58.70 (heures d'ouverture de l'accueil) Mairie: 05.61.98.46.46 (hors horaires d'ouverture)

service.enfance@mairie-rieux-volvestre.fr

#### LES TARIFS

			TARIFS en € EN VIGUEUR AU 1er JANVIER EN FONCTION DES QUOTIENTS FAMILIAU)							
						800 <q F&lt;1201</q 	1200 <q F&lt;1601</q 	QF >1600		
	Enfant résidant à Rieux	J	9,50	10	10,50	11	11,50	12		
		1/2 J	5,25	5,50	5,75	6	6,25	6,50		
	Enfant ne	7	11,50	12	12,50	13	13,50	14		
	résidant pas à Rieux	1/2 J	6,25	6,50	6,75	7	7,25	7,50		

Sortie/veillée 3€ en supplément de la journée ou 1/2j.

\* Réductions CAF pour QF<800 non déduites

## LE PROJET

#### Il était une fois, au royaume de Tom Pouce...

Dans un petit royaume pas très loin d'ici, les rires d'enfants résonnaient chaque jour. Un matin, dans la salle des trésors, les animateurs découvrirent un mystérieux grimoire. En l'ouvrant... les contes et légendes s'échappèrent!

Des dragons sortirent de leurs cavernes, les fées s'envolèrent dans la salle de jeux, les chevaliers enfourchèrent leurs chevaux de bois, et les loups se mirent à raconter leurs secrets...

Pendant ces vacances, tous les aventuriers sont invités à plonger dans cet univers magique et à découvrir les plus beaux contes et légendes.

Préparez vos capes, vos couronnes et vos baguettes... l'aventure commence bientôt!



Mairie de Rieux Volvestre Place Montseigneur Lastic - 31310 RIEUX Tel.: 05.61.98.46.46



Déclare inscrire (nom et prénom de l'enfant) :										
Deciare inscribe (nom et préno										
Né(e) le:										
A L'ACCUEIL DE LOISIRS TOM POUCE										
Adresse:										
V.II.a.										
Ville:										
Tel. Prof										
INDIQUEZ CI-DESSOUS LES JOURS										
OU L'ENFANT SERA PRESENT:										
	М	AM	J	٧						
LUNDI 20 OCTOBRE										
MARDI 21 OCTOBRE										
MERCREDI 22 OCTOBRE										
JEUDI 23 OCTOBRE										
VENDREDI 24 OCTOBRE										
LUNDI 27 OCTOBRE										
MARDI 28 OCTOBRE										
MERCREDO 29 OCTOBRE										
JEUDI 30 OCTOBRE										
VENDREDI 31 OCTOBRE										
«M»: « Matin »: l'enfant est présent en demi journée sans										

repas. Il est récupéré avant 12H15.

« AM »: « Après-midi » L'enfant est présent en demi journée sans repas. Il arrive à partir de 13H15. « J »: « Journée » Votre enfant est inscrit pour la journée complète avec le repas. Il peut arriver entre 7H30 et 9H30 et est récupéré entre 17H et 18H30. « V »: « Veillée »: groupe enchanteurs, places limitées.

Votre enfant suit-il un régime alimentaire particulier? OUI Si oui, précisez: ...

(En cas de PAI, il est obligatoire

de fournir le PAI, l'ordonnance et le traitement à la responsable de la structure le 1er jour de présence)